

5/2021 - 11 janvier 2021

Marché du travail de l'UE au troisième trimestre 2020

Sous-utilisation de la main d'œuvre en légère baisse à 13,9%

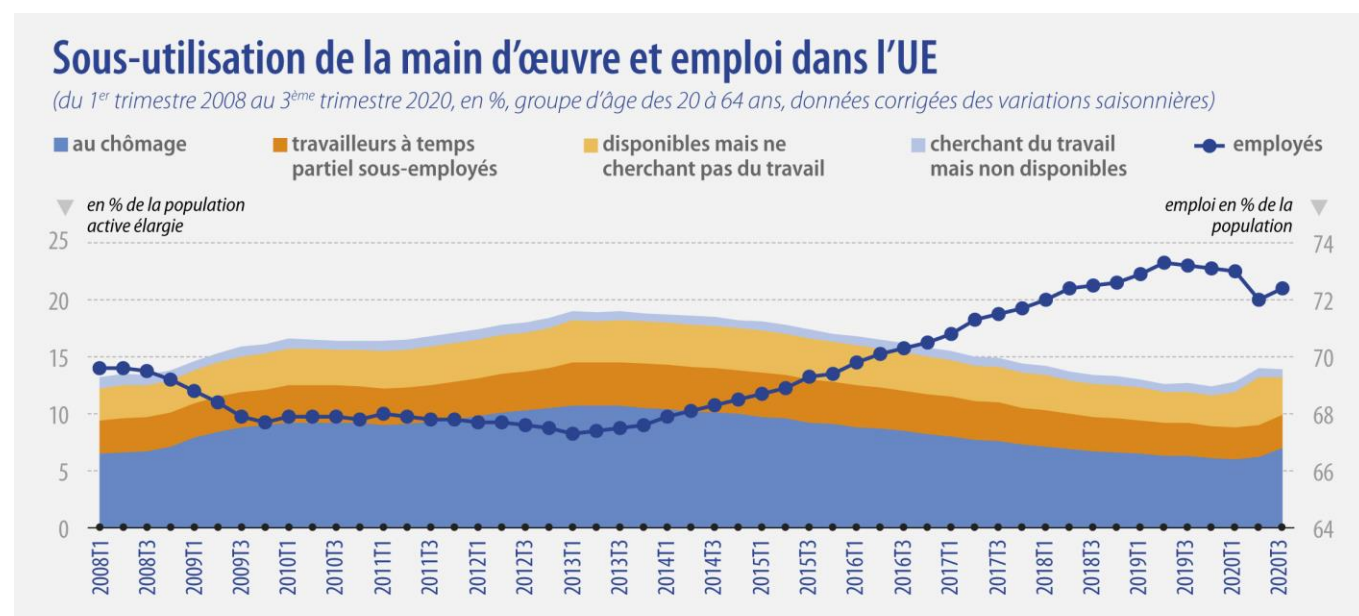
Emploi en hausse, absences du travail au niveau d'avant la crise du Covid

Au cours du troisième trimestre 2020, marqué par un certain assouplissement des mesures de confinement liées à la Covid-19 dans la plupart des États membres, le marché du travail de l'Union européenne (UE) s'est légèrement redressé. Ainsi, les personnes qui avaient été temporairement absentes du travail ont repris leur travail, et celles qui ne pouvaient pas chercher du travail ou qui n'étaient pas disponibles pour travailler sont retournées sur le marché du travail. Cela a contribué à la hausse tant de l'emploi que du chômage ainsi qu'à une légère baisse de la sous-utilisation totale de la main d'œuvre.

Dans le présent communiqué, Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, publie, en complément de l'emploi et du chômage, un ensemble d'indicateurs trimestriels corrigés des variations saisonnières qui contribuent à rendre compte des mouvements les plus récents sur le marché du travail dans les États membres de l'UE. Ces indicateurs comprennent la **sous-utilisation totale de la main d'œuvre**, qui inclut toutes les personnes qui ont un besoin d'emploi non satisfait, les **absences du travail** ainsi qu'un indice du **nombre total d'heures travaillées effectives** dans l'emploi principal. Des **nouveaux indicateurs** additionnels sur les salariés ayant récemment quitté ou trouvé un emploi, sur les absences totales hebdomadaires ainsi que sur les transitions sont disponibles dans la base de données d'Eurostat.

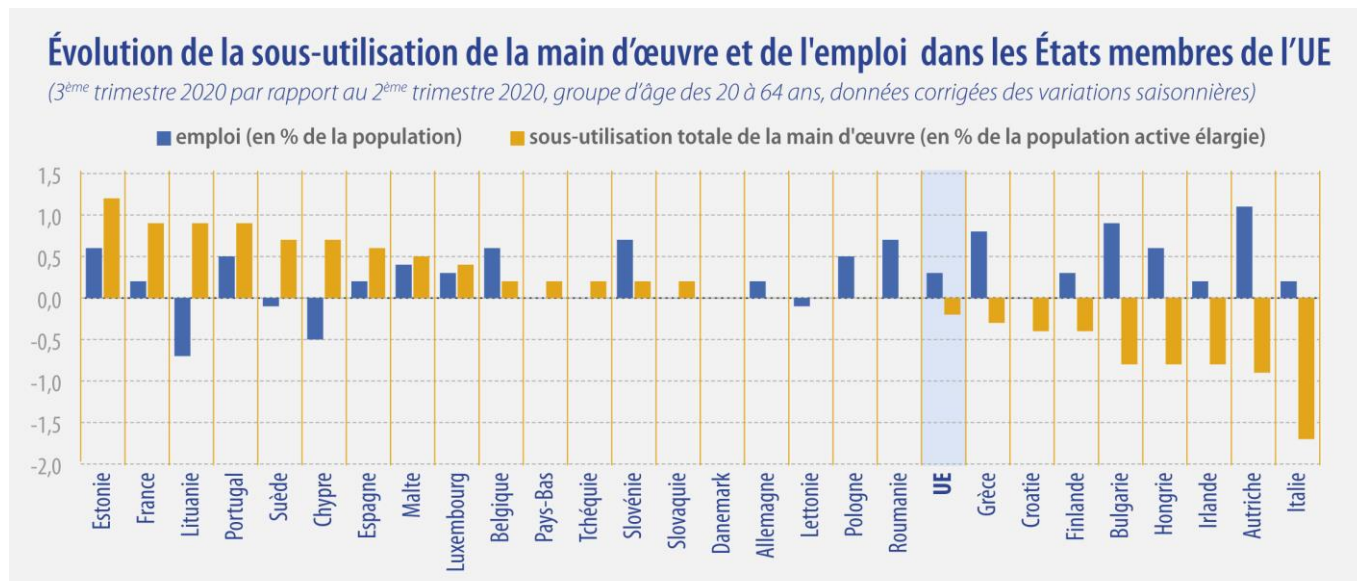
Emploi en hausse, sous-utilisation de la main d'œuvre en baisse

Au troisième trimestre 2020, 188,0 millions de personnes étaient employées dans l'UE. Le taux d'emploi de l'UE corrigé des variations saisonnières pour les personnes âgées de 20 à 64 ans s'élevait à 72,4%, en hausse de 0,3 pp par rapport au taux de 72,1% enregistré au deuxième trimestre 2020. 14,8 millions de personnes étaient au chômage. Le taux de chômage de l'UE corrigé des variations saisonnières était de 7,3%, en hausse par rapport au taux de 6,7% au deuxième trimestre 2020. Dans le même temps, la sous-utilisation totale de la main d'œuvre dans l'UE corrigée des variations saisonnières, qui inclut un besoin d'emploi non satisfait, s'élevait à 29,4 millions de personnes, ce qui représente 13,9% de la population active élargie au troisième trimestre 2020, légèrement en baisse par rapport au taux de 14,1% du deuxième trimestre 2020.



La sous-utilisation de la main d'œuvre a augmenté le plus en Estonie, l'emploi en Autriche

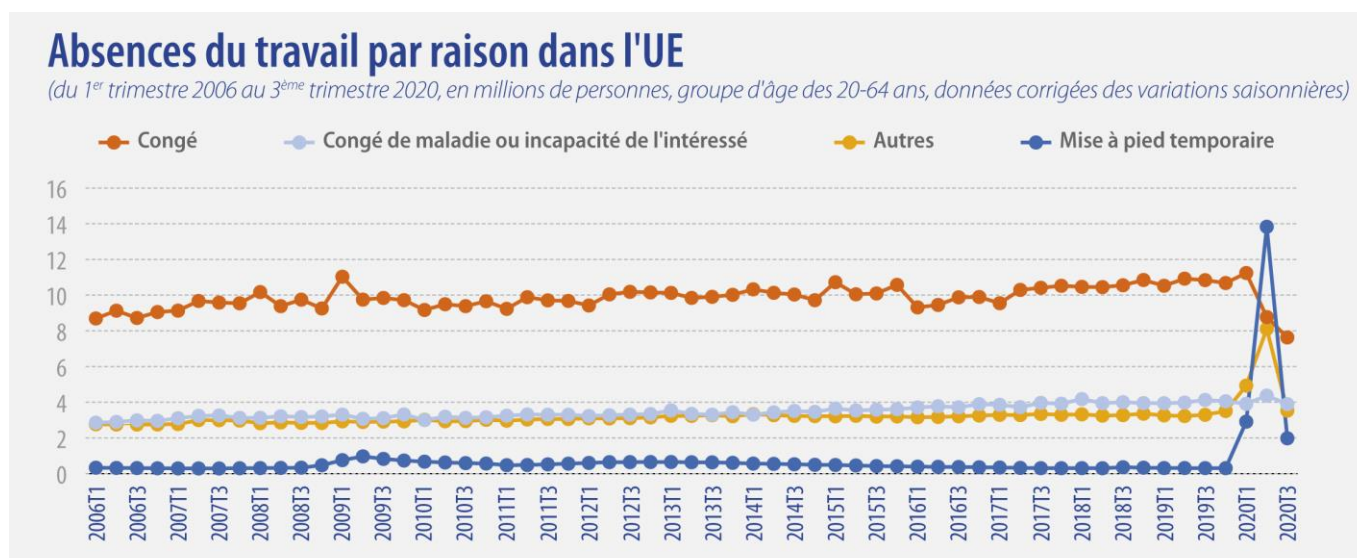
La sous-utilisation de la main d'œuvre a augmenté dans quatorze États membres de l'UE au troisième trimestre 2020 par rapport au deuxième trimestre 2020, est restée stable dans cinq États membres et a baissé dans huit autres. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en **Estonie** (+1,2 pp) ainsi qu'en **France**, en **Lituanie** et au **Portugal** (+0,9 pp chacun), tandis que les baisses les plus marquées ont été observées en **Italie** (-1,7 pp), en **Autriche** (-0,9 pp) ainsi qu'en **Irlande**, en **Hongrie** et en **Bulgarie** (-0,8 pp chacun). L'emploi a augmenté dans dix-huit États membres, est resté stable dans cinq autres et a diminué en **Lituanie** (-0,7 pp), à **Chypre** (-0,5 pp), en **Lettonie** et en **Suède** (-0,1 pp chacune). Les hausses les plus fortes de l'emploi ont été observées en **Autriche** (+1,1 pp), en **Bulgarie** (+0,9 pp) et en **Grèce** (+0,8 pp).



ec.europa.eu/eurostat

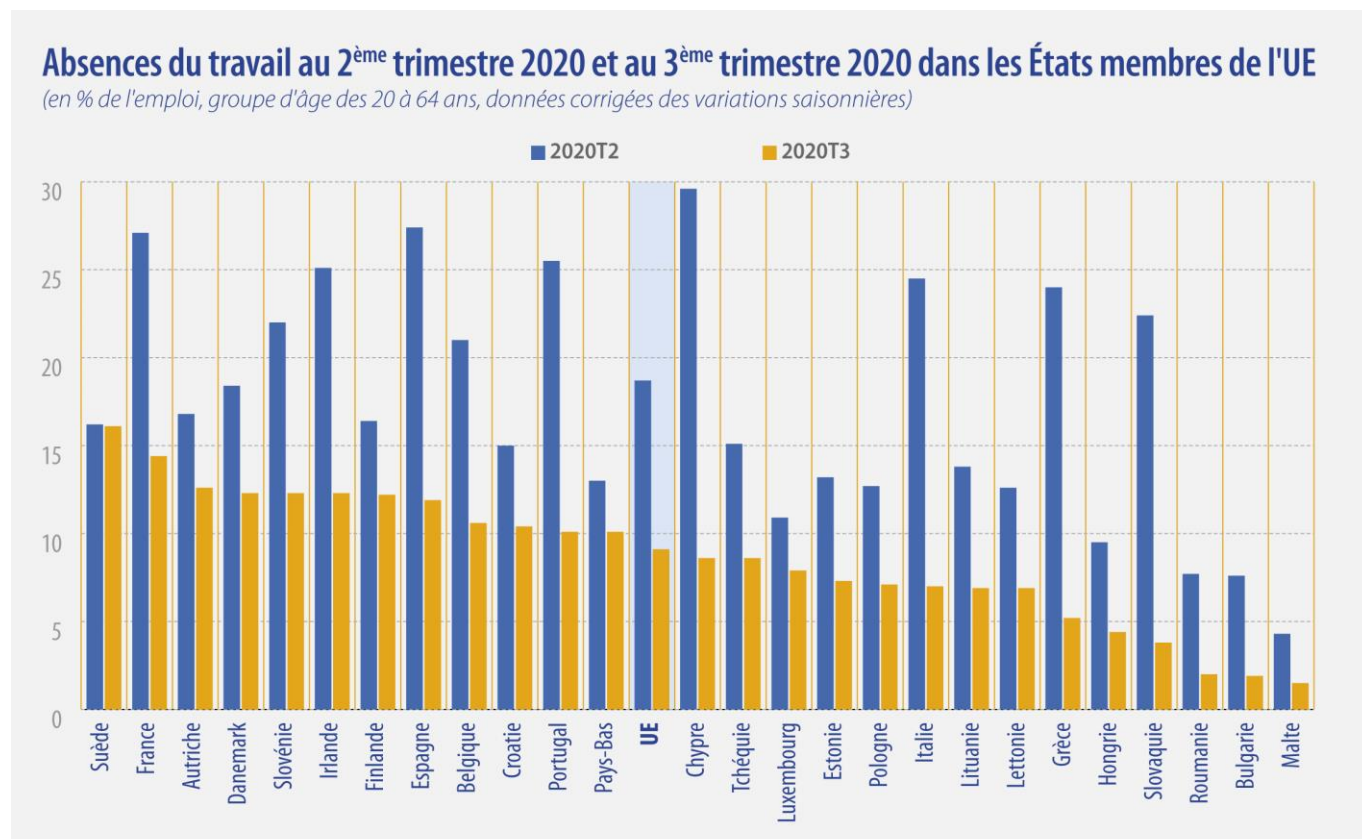
Le nombre d'employés temporairement absents du travail a retrouvé son niveau d'avant la crise du Covid

Au troisième trimestre 2020, un total de 17,0 millions de personnes étaient absentes du travail dans l'UE, soit une baisse de plus de 50% (18,0 millions) par rapport au deuxième trimestre 2020. Ce retour au niveau d'avant la crise du Covid s'explique par une forte baisse du nombre de personnes en mise à pied temporaire ainsi que par la diminution des absences liées aux vacances, qui sont tombées à un niveau plancher record. Dans le même temps, le nombre de personnes absentes du travail pour d'autres raisons que la mise à pied temporaire, les vacances ou le congé de maladie a diminué entre les deux trimestres pour atteindre un niveau comparable à celui d'avant la crise du Covid.



ec.europa.eu/eurostat

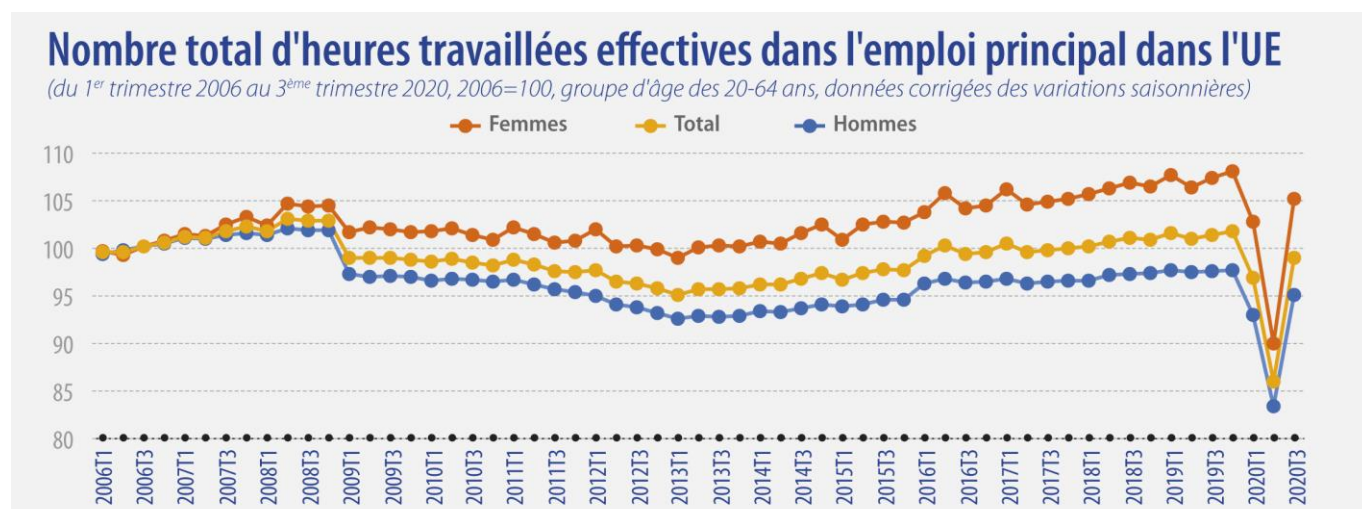
Par rapport au deuxième trimestre 2020, tous les États membres, pour lesquels les données sont disponibles, ont connu une baisse du nombre total d'absences du travail au troisième trimestre 2020. Les baisses les plus fortes ont été observées à **Chypre** (-21,0 pp), en **Grèce** (-18,8 pp) et en **Slovaquie** (-18,6 pp). Les taux d'absence du travail les plus élevés ont été enregistrés en **Suède** (16,1%), en **France** (14,4%) et en **Autriche** (12,6%).



ec.europa.eu/eurostat

Le nombre total d'heures travaillées a à nouveau augmenté au troisième trimestre 2020

Le nombre total d'heures travaillées effectives a à nouveau augmenté dans l'UE entre le deuxième trimestre 2020 et le troisième trimestre 2020, il n'est toutefois pas revenu au niveau antérieur à la crise du Covid. Le niveau d'heures totales travaillées effectives est influencé par le nombre total de personnes au travail, ainsi que par le nombre d'heures travaillées par chacune de ces personnes. Entre le deuxième trimestre et le troisième trimestre 2020, le nombre total d'heures travaillées effectives a progressé plus pour les femmes que pour les hommes, pour atteindre 105 points d'indice, contre 95 points d'indice pour les hommes. Cela correspond à une augmentation de 16,0% sur le trimestre pour les femmes contre 15,3% pour les hommes. Cependant, par rapport au troisième trimestre 2019, le nombre total d'heures travaillées effectives a diminué tant pour les femmes que pour les hommes, de 2,1% et de 2,6% respectivement.

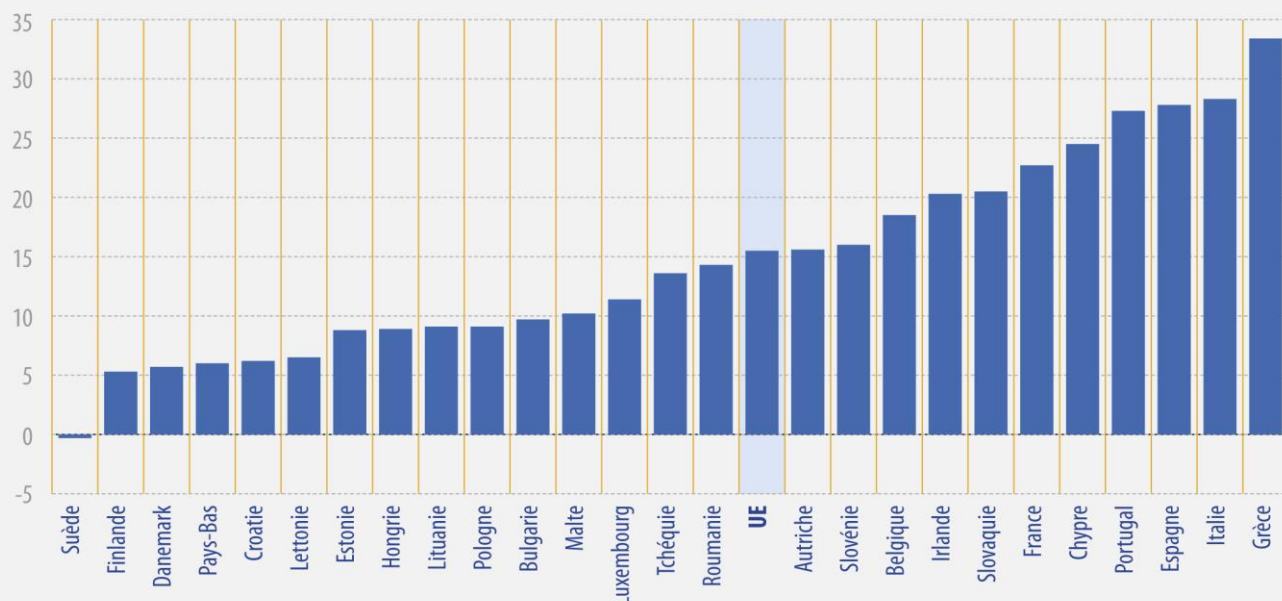


ec.europa.eu/eurostat

Tous les États membres, pour lesquels les données sont disponibles, ont enregistré une hausse du nombre total d'heures travaillées effectives entre le deuxième trimestre 2020 et le troisième trimestre 2020, à l'exception de la **Suède** (-0,3%). Les hausses les plus importantes ont été observées en **Grèce** (+33,4%), en **Italie** (+28,3%), en **Espagne** (+27,8%), au **Portugal** (+27,3%) et à **Chypre** (+24,5%). Malgré ces fortes hausses trimestrielles, le nombre total d'heures travaillées n'est pas revenu aux niveaux observés au troisième trimestre 2019.

Évolution trimestrielle du nombre total d'heures travaillées effectives dans l'emploi principal dans les États membres de l'UE

(3^{ème} trimestre 2020 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, en %, groupe d'âge des 20-64 ans, données corrigées des variations saisonnières)



ec.europa.eu/eurostat 

Informations géographiques

L'Union européenne (UE27) comprend la Belgique, la Bulgarie, la Tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovaquie, la Finlande et la Suède.

Méthodes et définitions

Eurostat produit des données harmonisées sur le marché du travail pour les différents États membres de l'UE, la zone euro et l'UE.

Les **personnes employées** sont toutes les personnes qui ont travaillé au moins une heure en contrepartie d'une rémunération ou d'un profit au cours de la semaine de référence, ou sans percevoir de rémunération parce qu'elles travaillaient pour une entreprise appartenant à un membre de leur famille, ou qui étaient temporairement absentes de leur poste de travail. Le taux d'emploi est le nombre de personnes employées en proportion de la population totale.

Les **chômeurs** sont toutes les personnes qui:

- sont sans travail;
- sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines;
- ont recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes.

La **sous-utilisation de la main d'œuvre** est la somme des chômeurs, des travailleurs à temps partiel sous-employés, des personnes qui cherchent du travail mais qui ne sont pas immédiatement disponibles et des personnes disponibles pour travailler, mais qui ne cherchent pas du travail, exprimée en pourcentage de la population active élargie.

Les **travailleurs à temps partiel sous-employés** sont les personnes travaillant à temps partiel qui souhaitent accroître leur temps de travail et sont disponibles pour ce faire. Le travail à temps partiel est enregistré tel qu'il est déclaré par les personnes elles-mêmes.

Les **personnes cherchant du travail mais qui ne sont pas immédiatement disponibles** sont la somme des personnes qui ne sont ni employées, ni au chômage et qui: a) ont activement cherché du travail au cours des 4 semaines précédentes mais ne sont pas disponibles pour commencer à travailler dans les 2 semaines suivantes ou b) ont trouvé un emploi pour lequel elle commenceront à travailler dans moins de 3 mois et ne sont pas disponibles pour commencer à travailler dans les 2 semaines suivantes ou c) ont trouvé un emploi pour lequel elles commenceront à travailler dans 3 mois ou plus ou d) ont passivement cherché du travail au cours des 4 semaines précédentes et sont disponibles pour commencer à travailler dans les 2 semaines suivantes.

Les **personnes disponibles pour travailler, mais qui ne cherchent pas du travail** sont les personnes qui ne sont ni employées, ni au chômage et souhaitant travailler, qui sont disponibles pour travailler dans les 2 semaines suivantes mais qui ne cherchent pas du travail.

La **population active élargie** est le nombre total des personnes employées plus les chômeurs, plus les personnes cherchant du travail qui ne sont pas immédiatement disponibles, plus les personnes disponibles pour travailler mais qui ne cherchent pas du travail. Dans le présent communiqué de presse, les données couvrent les personnes âgées de 20 à 64 ans.

Absences du travail: les personnes absentes du travail sont considérées comme employées s'il existe un lien officiel à l'emploi. Il peut s'agir, par exemple, du maintien du paiement d'un salaire ou d'un traitement ET d'une assurance de retour au travail (ou d'un accord quant à la date de retour) après la fin de la situation exceptionnelle. Les personnes peuvent être absentes du travail pour différentes raisons, parmi lesquelles le **congé légal**, le **congé de maladie** (du salarié personnellement) ou la **mise à pied temporaire**. Les **personnes en mise à pied temporaire** sont considérées comme des personnes employées si elle ont l'assurance d'un retour au travail dans un délai de 3 mois ou si leur employeur leur verse $\geq 50\%$ de leur salaire ou traitement.

Les **heures travaillées effectives totales dans l'emploi principal** sont les heures travaillées effectives totales de tous les salariés et travailleurs indépendants dans leur occupation principale pendant le trimestre. Les données sont présentées selon l'indice 2006=100 pour des raisons de comparabilité entre les pays.

Les données publiées dans ce communiqué de presse sont **corrigées des variations saisonnières**. La nature des évolutions actuelles peut donc conduire à des révisions des données dans le futur.

Les données sur l'emploi et sur les heures travaillées de ce communiqué de presse sont extraites de l'**Enquête sur les forces de travail**. L'emploi et sur les heures travaillées sont aussi disponibles dans le domaine des **Comptes nationaux**. Les deux collectes étant compilées à des fins différentes, les méthodologies utilisées et les définitions sont différentes dans une certaine mesure. Par conséquent, les données ne doivent pas être directement comparées et ne sont pas interchangeables.

Notes pays

Allemagne: en raison de difficultés techniques liées à l'introduction du nouveau système allemand d'enquêtes intégrées sur les ménages, y compris l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT), les données pour l'Allemagne pour le deuxième trimestre 2020 et le troisième trimestre 2020 ne sont pas estimées directement à partir des micro données EFT mais elles sont fondées sur un échantillon plus gros y compris des données supplémentaires issues d'enquêtes intégrées sur les ménages. Pour plus d'informations voir [ici](#).

Plus d'information

[Section du site web](#) d'Eurostat sur l'emploi et le chômage

[Section de la base de données](#) d'Eurostat sur le chômage, y compris les données non corrigées des variations saisonnières et les tendances

Articles «Statistics Explained» sur les données trimestrielles sur la [sous-utilisation de la main d'œuvre](#), sur les [absences du travail](#) et sur les [heures travaillées](#) (en anglais uniquement)

[Métadonnées](#) d'Eurostat sur les séries corrigées du chômage

[Code de bonne pratique](#) des statistiques européennes

Service de presse d'Eurostat

Romina BRONDINO
Tél.: +352-4301-33 408
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Plus d'informations sur les données

Hannah KIIVER
Frank ESPELAGE
Michaela KOTECKA
Tél.: +352-4301-38 438
hannah.kiiver@ec.europa.eu



Demandes média: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu / Tél.: +352-4301-33 408



@EU Eurostat



@EurostatStatistics



@EU Eurostat



ec.europa.eu/eurostat/

Emploi, chômage et sous-utilisation de la main d'œuvre au troisième trimestre 2020
(groupe d'âge des 20 à 64 ans, données corrigées des variations saisonnières)

	Emploi (en % de la population)			Chômage (en % de la population active)			Sous-utilisation de la main d'œuvre (en % de la population active élargie)		
	T3 2019	T2 2020	T3 2020	T3 2019	T2 2020	T3 2020	T3 2019	T2 2020	T3 2020
UE	73,1	72,1	72,4	6,4	6,7	7,3	12,6	14,1	13,9
Belgique	70,7	69,6	70,2	5,1	5,0	6,0	10,8	11,7	11,9
Bulgarie	75,1	72,6	73,5	4,0	5,4	4,9	7,4	9,6	8,8
Tchéquie	80,4	79,6	79,6	2,0	2,5	2,8	3,1	3,5	3,7
Danemark	78,3	77,5	77,5	4,7	5,0	5,8	9,3	10,9	10,9
Allemagne	80,6	80,2pu	80,4pu	3,0	3,4pu	3,5pu	7,3	8,3pu	8,3pu
Estonie	80,3	77,4	78,0	4,1	7,1	7,6	8,1	10,9	12,1
Irlande	74,9	73,0	73,2	4,4	4,7	6,0	11,5	15,4	14,6
Grèce	61,2	60,4	61,2	17,0	16,8	16,7	24,3	24,4	24,1
Espagne	67,9	65,4	65,6	13,8	15,1	15,8	22,2	24,9	25,5
France	71,4	71,1	71,3	7,9	7,1	8,3	15,5	15,2	16,1
Croatie	66,9	66,9	66,9	6,1	6,5	7,6	12,6	13,7	13,3
Italie	63,6	62,0	62,2	9,4	8,5	10,0	21,0	23,8	22,1
Chypre	75,5	75,0	74,5	6,7	7,5	8,1	13,4	14,5	15,2
Lettonie	77,6	77,2	77,1	6,2	8,5	8,6	12,0	13,5	13,5
Lituanie	77,9	76,5	75,8	6,6	8,9	9,9	8,3	11,3	12,2
Luxembourg	72,9	71,7	72,0	5,5	6,2	7,5	10,3	12,2	12,6
Hongrie	75,2	74,5	75,1	3,3	4,4	4,3	6,1	8,5	7,7
Malte	76,5	77,1	77,5	3,4	4,2	4,5	5,4	6,4	6,9
Pays-Bas	80,2	79,7	79,7	3,0	3,2	3,8	9,1	10,2	10,4
Autriche	76,7	74,6	75,7	4,2	5,5	5,6	10,1	13,4	12,5
Pologne	73,1	73,1	73,6	3,1	3,1	3,2	6,1	6,1	6,1
Portugal	76,4	73,8	74,3	6,1	6,1	7,8	11,9	13,8	14,7
Roumanie	71,1	69,9	70,6	3,6	5,2	5,2	6,7	8,3	8,3
Slovénie	76,3	74,6	75,3	4,8	5,2	5,2	7,1	7,8	8,0
Slovaquie	73,3	72,4	72,4	5,6	6,4	6,8	7,9	9,0	9,2
Finlande	77,4	76,2	76,5	6,2	7,0	7,9	13,1	15,4	15,0
Suède	82,0	80,5	80,4	6,2	7,4	8,1	11,6	13,6	14,3
Islande	84,8	81,3	84,0	3,5	4,7	5,6	8,1	11,8	11,8
Norvège	79,8	78,5	78,3	3,2	3,9	4,2	8,2	9,9	10,3
Suisse	82,9	81,9	82,3	4,2	4,7	5,0	14,0	15,3	15,5
Royaume-Uni	79,1	79,0	78,6	3,4	3,4	4,2	9,2	9,7	10,5
Monténégro	60,8	55,7	:	15,6	15,4	:	24,1	29,6	:
Macédoine du Nord	59,1	58,9	58,3	17,2	16,8	16,3	23,7	24,4	24,0
Serbie	65,1	65,7	66,4	10,1	8,5	9,1	19,4	20,7	18,7
Turquie	53,4	50,0	51,3	13,9	13,9	13,2	19,0	25,2	23,8

b rupture de série p provisoire u non fiable
: données non disponibles

Données sources: lfsi_emp_q (taux d'emploi), une_rt_q (taux de chômage) et lfsi_sla_q (sous-utilisation de la main d'oeuvre)

Absences du travail et heures travaillées totales au troisième trimestre 2020

(groupe d'âge des 20 à 64 ans, données corrigées des variations saisonnières)

	Absences du travail (en % des personnes employées)			Heures travaillées effectives totales dans l'emploi principal (T3 2020, variation en % par rapport au trimestre précédent et au même trimestre de l'année précédente)					
	T3 2019	T2 2020	T3 2020	% de variation/T3 2019			% de variation/T2 2020		
				Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
UE	9,7	18,7	9,1	-2,1	-2,6	-2,4	16,0	15,3	15,5
Belgique	11,3	21,0	10,6	-0,2	-1,4	-0,9	15,6	20,4	18,5
Bulgarie	2,8	7,6	1,9	-2,0	-2,4	-2,2	11,7	8,0	9,7
Tchéquie	8,8	15,1	8,6	-1,5	0,4	-0,4	13,5	13,9	13,6
Danemark	12,6	18,4	12,3	-0,2	-0,2	-0,2	6,4	5,0	5,7
Allemagne	12,0	:	:	:	:	:	:	:	:
Estonie	9,8	13,2	7,3	-0,6	-0,7	-0,6	11,5	6,3	8,8
Irlande	7,5	25,1	12,3	-6,0	-4,6	-5,2	18,2	21,5	20,3
Grèce	3,8	24,0	5,2	-2,1	-1,2	-1,7	39,1	30,4	33,4
Espagne	9,0	27,4	11,9	-5,2	-5,9	-5,6	29,7	26,5	27,8
France	14,2	27,1	14,4	-2,8	-1,8	-2,3	21,0	24,1	22,7
Croatie	9,5	15,0	10,4	-5,5	0,7	-2,0	5,2	6,8	6,2
Italie	7,6	24,5	7,0	-3,3	-3,1	-3,2	28,1	28,5	28,3
Chypre	7,3	29,6	8,6	-3,5	-1,9	-2,7	25,0	24,2	24,5
Lettonie	6,3	12,6	6,9	-5,4	-2,9	-4,1	4,5	8,5	6,5
Lituanie	6,3	13,8	6,9	-5,1	-2,8	-3,9	10,7	7,8	9,1
Luxembourg	8,9	10,8	7,9	3,7	-1,1	0,8	11,1	11,8	11,4
Hongrie	4,4	9,5	4,4	-1,2	-1,3	-1,3	12,2	6,5	8,9
Malte	0,9	4,3	1,5	0,5	-4,9	-3,0	12,5	8,8	10,2
Pays-Bas	11,2	13,0	10,1	0,2	0,3	0,2	6,6	5,7	6,0
Autriche	12,1	16,8	12,6	-3,0	-4,0	-3,6	16,4	15,2	15,6
Pologne	7,1	12,7	7,1	-0,9	0,0	-0,4	12,0	7,1	9,1
Portugal	8,8	25,5	10,1	-4,2	-8,1	-6,3	37,2	19,2	27,3
Roumanie	1,6	7,7	2,0	-3,9	-2,5	-3,2	15,4	13,6	14,3
Slovénie	10,4	22,0	12,3	-2,3	-2,6	-2,5	18,3	14,5	16,0
Slovaquie	6,9	22,4	3,8	-2,5	-1,6	-1,9	22,2	19,1	20,5
Finlande	14,3	16,4	12,2	-0,4	-0,9	-0,7	6,2	4,5	5,3
Suède	15,9	16,2	16,1	-1,5	-6,4	-4,4	0,6	-0,9	-0,3
Islande	12,2	9,2	10,6	0,8	-3,8	-2,0	8,1	5,6	6,7
Norvège	17,7	20,4	17,0	-0,4	-1,7	-1,1	1,5	2,9	2,4
Suisse	12,3	16,5	13,3	-1,5	-3,5	-2,8	13,9	7,3	9,8
Royaume-Uni	10,2	25,6	19,1	-7,7	-11,9	-10,1	12,7	10,4	11,4
Macédoine du Nord	3,9	20,5	7,9	-6,9	-10,7	-9,2	17,7	18,4	18,1
Serbie	6,7	11,0	5,3	:	:	:	:	:	:
Turquie	4,1	20,0	6,3	-7,8	-2,9	-4,3	45,1	40,6	41,8

: données non disponibles

Données sources: [lfsi_abs_q](#) (absences du travail) et [lfsi_ahw_q](#) (heures travaillées effectives totales)